

PROCURATION SIGNATURE BAIL

Lieu : _____ Date : _____

Mandant (Personne donnant la procuration) :

Nom et Prénom : _____

Adresse complète : _____

N° de pièce d'identité : _____

Téléphone : _____

Mandataire (Personne recevant la procuration) :

Nom et Prénom : _____

Adresse complète : _____

N° de pièce d'identité : _____

Téléphone : _____

Objet de la Procuration :

Par la présente, le mandant donne pouvoir au mandataire de le représenter et de signer en son nom le bail de location portant sur le logement situé à l'adresse indiquée ci-dessous, ainsi que tous documents y afférents nécessaires à la conclusion, la modification ou la résiliation du bail.

Adresse du logement concerné :

Durée de la Procuration :

La présente procuration est valable pour toute la durée du bail ou jusqu'à révocation écrite expresse du mandant adressée au mandataire.

Engagements et Responsabilités :

Le mandataire s'engage à exercer la procuration dans le respect des lois et règlements en vigueur, et à informer le mandant de toutes les décisions importantes concernant le bail. Le mandant demeure responsable des engagements pris par le mandataire dans le cadre de cette procuration.

Mentions Légales :

Conformément à l'article 1984 du Code civil français, la présente procuration habilite le mandataire à agir au nom et pour le compte du mandant. Toute falsification ou usage abusif de la procuration est sanctionné par les dispositions pénales applicables.

Lieu de signature : _____ Date : _____

SIGNATURE DU MANDANT

SIGNATURE DU MANDATAIRE

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-travail.com/procuration-signature-bail/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-travail.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.